

Conseil de l'UFR

Arts, Lettres, Langues et Sciences Humaines

Séance du 5 mars 2026

Compte rendu n°53

Étaient présents à l'ouverture de la séance :

COLLÈGE A
Mme Florence BANCAUD
M. Jean-Pierre BRACCO
M. Arnaud BROTONS
Mme Emmanuèle CAIRE
M. Guy GIMENEZ
Mme Sophie HERMENT
M. Guy LE THIEC
Mme Sylvie REQUEMORA (procuration à M. Arnaud BROTONS)
M. Raffaele RUGGIERO
M. Tristan VIGLIANO
COLLÈGE B
Mme Valérie ANDRÉ
Mme Malika ASSAM
Mme Hye gyeong DE CRESCENZO
Mme Alice FABRE (procuration à M. Jean-Pierre BRACCO)
Mme Carine FERRADOU
M. Stefano MAGNI
M. Mohamed OUERFELLI
Mme Catherine TEISSIER (procuration à Mme Valérie ANDRÉ)
COLLÈGE IATSS
M. Samba DIOP
Mme Christine JOLLOIS
Mme Nathalie KATCHADOURIAN (procuration à Mme Christine JOLLOIS)
Mme Sandra LUDWIG
Mme Marie Christiane MIRTILLO
Mme Carole VITALI
COLLÈGE USAGERS
PERSONNALITÉS EXTÉRIEURES
M. Jörn CAMBRELENG (procuration à M. Mohamed OUERFELLI)
M. Sylvain DI GIOVANNI (procuration à Mme Valérie ANDRÉ)
M. Pierre VASARELY (procuration à M. Guy LE THIEC)
M. Philippe VIDOR (procuration à Mme Sandra LUDWIG)
INVITÉS
Mme Isabelle BAUMANN
Mme Michèle COLOMET
Mme Núria GALA PAVIA
M. Fabrice PELLERIN
Mme Christine POPLIMONT
Mme Odile THUILIER

28 membres présents ou représentés : le quorum de 20 est atteint.

M. Le Thiec, Directeur de l'UFR ALLSH, ouvre la séance à 9h40.

Ordre du jour :

1. Questions diverses
2. Répartition du budget 2026 (délibération)
3. Budgets des départements (information)

1. Questions diverses

Mme Bancaud tient à informer les membres du conseil d'un incident survenu lors d'un cours tenu par une enseignante du département d'études germaniques. Un étudiant a en effet défié cette enseignante en inscrivant des propos à caractère raciste en allemand sur le tableau en plein cours et en lui intimant l'ordre de traduire ces propos. **Mme Bancaud** s'inquiète de la multiplication de ces actes racistes.

Mme Thuilier indique qu'elle a été également saisie du problème. Il est important que l'enseignant aille déposer plainte et préparer un dossier solide avec un rapport détaillé des faits et des témoignages d'étudiants, si possible.

2. Répartition du budget 2026 (délibération)

Point présenté par Fabrice Pellerin

M. Pellerin revient sur le processus de préparation du budget 2026 qui a commencé à l'été 2025.

La question des ressources propres dont la taxe d'apprentissage fait partie est abordée.

Mme Vitali explique qu'elle est impliquée dans la récupération de la taxe d'apprentissage et que cela est difficile au niveau de l'UFR, alors qu'elle a constaté que d'autres UFR ne rencontrent pas les mêmes problèmes. **M. Pellerin** précise que l'UFR ne reçoit pas beaucoup de taxe d'apprentissage et les enseignants n'ont pas l'habitude de demander à leurs partenaires de cibler leurs versements. **Mme Mirtillo** indique que si les entreprises n'affectent pas les 100% de leur taxe d'apprentissage, le logiciel Soltéa garde l'intégralité de leur taxe d'apprentissage et la reverse ensuite à part égale à tous les partenaires.

M. Vigliano s'inquiète pour l'avenir, il se demande si le Président pourra faire le même effort financier l'année prochaine ou si l'UFR va se retrouver en difficulté.

M. Ouerfelli s'inquiète également du montant de 232 K€ de déficit qui a été financé intégralement par AMU. Cela pourrait avoir des conséquences néfastes sur la prochaine campagne d'emplois et sur le prochain budget. **M. Pellerin** indique que tant que le budget n'est pas clôturé, il s'agit d'un déséquilibre et non de déficit.

Mme Poplimont tient à souligner que sans l'intervention du Président, le budget n'aurait pas pu être présenté à l'équilibre. **M. Le Thiec** insiste également sur l'aide de la Présidence qui va permettre à l'UFR de fonctionner.

M. Ruggiero a les mêmes inquiétudes sur un budget présenté à l'équilibre uniquement grâce à des aides et s'interroge sur les économies qu'il va falloir appliquer dès cette année, en particulier sur la masse salariale sur ressources propres.

Mme Caire demande des explications sur ce déséquilibre et en particulier sur la nouvelle règle de calcul appliquée. Elle souhaiterait savoir sur quoi s'appuie le montant des ressources propres attendues cette année pour permettre l'équilibre. **M. Le Thiec** indique que la Direction de l'UFR a demandé à connaître la base de calcul des ressources propres attendues.

Mme Ludwig souhaite savoir à quoi correspondent 112 000 euros non pérennes de masse salariale. **Mme Baumann** explique qu'il s'agit de la masse salariale correspondant au poste de l'ancien directeur administratif. Une partie de cette somme a permis d'augmenter la part variable du CIA. L'autre partie sera consacré à la restructuration des services administratifs.

Mme Ferradou s'inquiète de la menace sur les ressources propres de masse salariale qui pourrait à terme affecter la mise en œuvre de l'offre de formation.

Mme Vitali demande des précisions car le budget des travaux de la scolarité n'apparaît pas, pas plus que le coût de l'audit. **Mme Baumann** indique que le budget des travaux n'impacte pas le budget de l'UFR mais celui de l'Université. **M. Pellerin** explique que le coût de l'audit financé à moitié avec la Direction d'AMU a été payé sur le budget 2025.

Mme Vitali demande également comment interpréter l'écart sur l'enveloppe pédagogique, indiqué à la page 7 de la présentation PowerPoint. **Mme Colomet** indique qu'il s'agit de la dotation d'AMU, mais que cela n'impacte pas les heures d'enseignement.

M. Ruggiero s'inquiète du montant prévisionnel des recettes qui s'appuie forcément sur les chiffres fournis par l'UFR. **Mme Colomet** explique que cette somme est imposée depuis plusieurs années et n'a pu être modifiée malgré les demandes de modification des différentes directions de l'UFR.

Mme Caire souhaite savoir ce qu'il est attendu de l'UFR, une baisse des dépenses ou une hausse des recettes. **M. Le Thiec** explique que les difficultés budgétaires de l'UFR ont été accrues par les difficultés budgétaires de l'Etat et d'AMU. Il reste positif quant à la prochaine baisse du prélèvement sur la libération de masse salariale qui ne devrait plus

atteindre les 60%. Il indique également que ce budget est le premier suite à la mise en place de la nouvelle offre de formation. La direction de l'UFR tient à mettre en place une gestion saine.

Mme Bancaud demande à quel moment le montant du prélèvement sur la masse salariale libérée sera connu. **M. Le Thiec** indique que les UFR seront informées avec la lettre de cadrage du Président qui devrait être connue en juin.

M. Brotons souhaiterait que l'ancienne direction et en particulier l'ancienne Vice-directrice en charge des finances travaille avec la direction actuelle. Il s'inquiète également de l'avenir et des problèmes financiers qui se profilent.

M. Gimenez propose de rencontrer M. Verhaeghe, le Vice-président Richesse Humaine et Patrimoine, qui est toujours très clair dans ses explications.

Mme Mirtillo indique qu'il y a des leviers pour augmenter les recettes avec le développement de l'alternance et la formation continue. Elle pense que ce sont aux enseignants-chercheurs de se saisir de la question, comme dans les autres composantes. **Mme Poplimont** précise que l'UFR n'a pas le service adéquat pour aider les enseignants à développer l'alternance. Il n'y a pas non plus les locaux adéquats.

Mme Ferradou insiste également sur le fait qu'il est demandé aux enseignants de développer les ressources propres par l'alternance mais avec le service administratif actuellement le plus en difficulté.

M. Pellerin propose de voter le budget avec une baisse des dépenses de fonctionnement.

Vote de la répartition du budget initial 2026 : 23 pour, 3 contre et 2 abstentions (28 votants)

3. Budgets des départements (information)

Point présenté par Fabrice Pellerin

M. Pellerin indique que les budgets 2026 sont à identifier à ceux de 2025. Ils seront accompagnés d'une lettre de cadrage et d'une maquette.

M. Vigliano demande pourquoi certains départements consomment une faible partie de leur budget. **Mme Vitali** indique que des budgets n'ont pas pu être engagés dans leur globalité car les dotations arrivent tardivement depuis plusieurs années. Cela contraint des départements à ne pas pouvoir mettre en place certains projets pédagogiques.

M. Le Thiec rappelle la volonté de la direction de l'UFR d'assainir la gestion financière en votant entre autres le budget en octobre.

Mme Vitali tient à remercier le service financier de l'UFR pour tout le travail réalisé.

M. Vigliano demande comment certains départements ont pu dépenser plus. M. Pellerin explique que le suivi du taux d'exécution des dépenses permet de réaffecter des budgets non utilisés.

M. Le Thiec, Directeur de l'UFR ALLSH, lève la séance à 12h.

La présentation Power Point projetée en séance est annexée au présent compte-rendu.